



États financiers

Centraide de la région du grand Moncton et du  
Sud-est du Nouveau-Brunswick Inc.

31 décembre 2024

# Table des matières

	<b>Page</b>
Rapport des vérificateurs indépendants	1 - 2
État des résultats d'exploitation	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État du flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 13
Tableau des dépenses de collecte de fonds	14
Tableau d'allocations	15
Tableau des dépenses de service communautaire	16
Tableau du financement communautaire	17 - 18
Tableau du programme Logement avec services de soutien par les pairs	19

# Rapport des vérificateurs indépendants

---

**Doane Grant Thornton LLP**  
Suite 450  
633 rue Main Street, PO Box 1005  
Moncton, NB  
E1C 8P2  
T +1 506 857 0100  
F +1 506 857 0105

**Aux membres de  
Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du Nouveau-Brunswick Inc.**

## **Opinion Qualifiée**

Nous avons procédé à la vérification des états financiers ci-joints de Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du Nouveau-Brunswick Inc., ce qui comprend l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 ainsi que l'état des résultats d'exploitation et l'état de l'évolution de l'actif net et du flux de trésorerie pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2024 en plus d'un sommaire des politiques comptables importantes et autres informations explicatives.

À notre avis, à l'exception des effets possibles du sujet décrit dans le paragraphe « Base pour l'opinion qualifiée », les états financiers présentent, de façon juste et sur toutes les questions importantes, la situation financière de Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du Nouveau-Brunswick Inc. au 31 décembre 2024, ainsi que les résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'année se terminant à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes à sans but lucratif.

## **Base pour l'opinion qualifiée**

Comme pour de nombreux organismes à sans but lucratif, l'Organisme tire ses revenus de dons du public, dont la totalité n'est pas susceptible à une vérification satisfaisante. Ainsi, notre vérification de ces revenus était limitée aux sommes enregistrées dans les dossiers de l'Organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements étaient nécessaires pour les revenus, les excédents des revenus sur les dépenses, et les flux de trésorerie d'opération pour l'année se terminant le 31 décembre 2024 et 2023, les actifs à court terme au 31 décembre 2024 et 2023, et l'actif net au 1<sup>er</sup> janvier et 31 décembre pour les années 2024 et 2023. Notre opinion d'audit sur les états financiers pour la période se terminant le 31 décembre 2024 a été modifiée en conséquence à cause de l'effet possible de cette limitation de la portée.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit qualifiée.

## **Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et la présentation juste de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus pour les organismes à sans but lucratif

et des contrôles internes que la direction considère nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers qui sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

### **Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos conclusions importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Moncton, Canada  
May 22, 2025

*Doane Grant Thornton LLP*

Comptables professionnels agréés

**Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du  
Nouveau-Brunswick Inc.**  
**État des résultats d'exploitation**

Exercice terminé le 31 décembre, 2024

	<u>Budget</u>	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>Revenus</b>			
Revenus de campagne (Note 10)	2 310 000 \$	2 257 305 \$	2 205 530 \$
Revenu d'intérêt	40 000	56 785	51 842
Autres revenus	168 170	188 619	243 286
Financement programme de repas pour aînés	-	639 888	427 422
Dons de collecte de fonds pour Ukraine	-	29 180	151 244
Fonds de relance des services communautaires	-	-	1 289 639
Revenus de subvention IYS-Carrefour Jeunesse	-	306 362	-
Contributions aux initiatives de développement communautaire	-	959 603	1 181 969
	<u>2 518 170</u>	<u>4 437 742</u>	<u>5 550 932</u>
<b>Dépenses</b>			
Dépenses de collecte de fonds (Page 16)	540 631	592 686	501 196
Dépenses d'allocations (Page 17)	2 002 735	1 987 347	1 892 594
Soulagement programme de repas pour aînés	-	639 888	427 222
Décaissement de la collecte De fonds pour Ukraine	-	29 180	151 244
Fonds de relance des services Communautaire	-	-	1 289 639
Dépenses du IYS- Carrefour Jeunesse	-	306 362	-
Financement du programme de renforcement communautaire (Page 20)	70 310	1 049 786	1 288 529
	<u>2 613 676</u>	<u>4 605 249</u>	<u>5 550 424</u>
<b>Excédent des revenus sur les dépenses avant autres éléments (dépenses sur les revenus)</b>	<u>(95 506)</u>	<u>(167 507)</u>	<u>508</u>
<b>Autres éléments</b>			
Logement avec services de soutien par les pairs (Page 21)		75 256	66 677
<b>Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)</b>		<u>(92 251) \$</u>	<u>67 185 \$</u>

Voir les notes et tableaux afférents aux états financiers.

**Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du  
Nouveau-Brunswick Inc.**

**État de l'évolution de l'actif net**

Exercice terminé le 31 décembre 2024

<b>Actifs nets</b>	<u>Affecté à l'interne</u>	<u>Non-affecté</u>	<u>2024 Total</u>
Solde au début	2 001 913 \$	394 340 \$	2 396 253 \$
Excédent des dépenses sur les revenus	-	(92 251)	(92 251)
Transferts inter-fonds	<u>(50 252)</u>	<u>50 252</u>	<u>-</u>
Solde de fin d'année	<u>1 951 661 \$</u>	<u>352 341 \$</u>	<u>2 304 002 \$</u>

<b>Actifs nets</b>	<u>Affecté à l'interne</u>	<u>Non-affecté</u>	<u>2023 Total</u>
Solde au début	1 897 207 \$	431 861 \$	2 329 068 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	-	67 185	67 185
Transferts inter-fonds	<u>104 706</u>	<u>(104 706)</u>	<u>-</u>
Solde de fin d'année	<u>2 001 913 \$</u>	<u>394 340 \$</u>	<u>2 396 253 \$</u>

Voir les notes et tableaux afférents aux états financiers.

**Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du  
Nouveau-Brunswick Inc.**  
**État de la situation financière**

Exercice terminé 31 décembre 2024

2024

2023

**Actifs**

Trésorerie restreinte (Note 9)	1 015 289 \$	1 656 943 \$
Promesses de dons de campagne à recevoir	2 057 727	1 838 232
Autres éléments à recevoir	369 143	304 847
Charges payées d'avance	6 000	7 150
Immobilisations (Note 4)	<u>1 983 349</u>	<u>2 056 082</u>
	<u>5 431 508</u>	<u>5 863 254</u>

**Passifs**

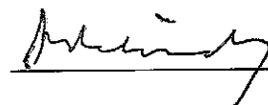
Créditeurs et charges à payer (Note 5)	397 503 \$	601 813 \$
Contributions communautaires différées	781 638	861 667
Contributions de campagne différées (Note 6)	301 872	279 058
Contribution en capital différées	893 245	942 301
Dettes à long terme (Note 8)	<u>753 248</u>	<u>782 162</u>
	<u>3 127 506</u>	<u>3 467 001</u>

**Actifs nets**

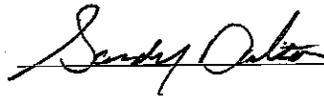
Affecté à l'interne (Note 9)	1 951 661	2 001 913
Non-affecté (Page 5)	<u>352 341</u>	<u>394 340</u>
	<u>2 304 002</u>	<u>2 396 253</u>
	<u>5 431 508</u>	<u>5 863 254</u>

Engagements (Note 13)

Au nom du Conseil



Administrateur



Administrateur

Voir les notes et tableaux afférents aux états financiers

**Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du  
Nouveau-Brunswick Inc.  
État du flux de trésorerie**

Exercice terminé 31 décembre 2024

2024

2023

Augmentation (diminution) de l'espèce et quasi-espèce

**Fonctionnement**

Excedent des revenus sur les dépenses	(92 251) \$	67 185 \$
Amortissement des immobilisations	72 786	75 074
Amortissement des contributions en capital différées	(49 056)	(50 957)
Change d'éléments hors caisse		
Montant à recevoir	(283 791)	(112 195)
Charge payées d'avance	1 150	(5 649)
Créditeur et charge à payer	(204 310)	147 839
Contributions communautaires différées	(80 029)	170 553
Contributions de campagne différées	22 814	31 812
	<u>(612 687)</u>	<u>323 662</u>

**Investissements**

Améliorations locatives et équipement	<u>(53)</u>	<u>(43 577)</u>
	<u>(53)</u>	<u>(43 577)</u>

**Financement**

Remboursement de la dette à long terme	<u>(28 914)</u>	<u>(29 966)</u>
	<u>(28 914)</u>	<u>(29 966)</u>

Augmentation (diminution) nette de l'espèce et quasi-espèce	(641 654)	250 119
Espèce et quasi-espèce, au début de l'exercice	<u>1 656 943</u>	<u>1 406 824</u>
Espèce et quasi-espèce, à la fin de l'exercice	<u>1 015 289 \$</u>	<u>1 656 943 \$</u>

Voir les notes et tableaux afférents aux états financiers.

---

# Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du Nouveau-Brunswick Inc.

## Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2024

---

### 1. But de l'organisation

L'objectif de Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du Nouveau-Brunswick Inc. (l'« Organisme ») est de réduire la pauvreté et de faciliter la construction de communautés plus fortes en identifiant les enjeux les plus importants et les actions et investissements qui en vont faire la plus grande différence. L'un des moyens utilisés pour atteindre cet objectif est la collecte de fonds qui permet à l'Organisme d'avoir la capacité de financer diverses organismes à but non lucratif dans Sud-est du N.-B. L'Organisme possède des propriétés locatives pour soutenir le logement soutenu par les pairs dans la région du Grand Moncton. L'Organisme est constituée en vertu de la loi du Nouveau-Brunswick comme une organisation à but non lucratif. Il a le statut d'organisme de bienfaisance enregistré et est exonéré de l'impôt sur le revenu.

---

### 2. Politiques comptables importantes

#### (a) La comptabilisation des contributions

L'Organisme suit la méthode du report pour comptabiliser les contributions incluant les subventions et les dons. Les contributions en immobilisations et en équipement sont inscrites à titre de contributions reportées et sont amorties aux revenus au même moment que l'amortissement de ces derniers.

Les contributions affectées sont comptabilisées à titre de revenu durant l'année où les charges correspondantes sont constatées. Les contributions non affectées sont comptabilisées en revenus lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut être estimé convenablement et que son encaissement est probable.

#### (b) Recettes et dépenses des campagnes

L'Organisme tire la majeure partie de ses revenus de donateurs lors de sa campagne d'automne. La note 10 donne une répartition entre les dons comptant et les dons reçus par déduction sur la paye qui sont promis et comptabilisés comme revenus lors de l'année en cours mais qui seront collectés pendant l'année qui suit. Les dons reçus ou promis sont traités comme revenus dans l'année de la campagne à moins qu'ils soient désignés par le donneur et répondent aux critères pour les contributions différées discutées à la note 2(d).

Toutes les dépenses de la campagne sont comptabilisées au cours de l'année où elles surviennent.

#### (c) Promesses de dons à recevoir

Les promesses de dons sont comptabilisées comme sommes à recevoir quand les documents signés de promesse de dons sont reçus et les dons à recevoir sont ajustés à la valeur réalisable nette.

#### (d) Contributions de campagne différées

Les contributions de campagne différées comprennent les dons désignés par les donateurs dans le cadre de la campagne d'automne. Ils sont reportés à l'année de la campagne et ne sont pas inclus comme revenus jusqu'à l'année suivante quand le don est payé à l'Organisme de bienfaisance désigné.

#### (e) Amortissement des immobilisations

Les immobilisations sont inscrits au coût moins amortissement accumulé et sont amortis sur leur durée de vie utile. Les actifs sont amortis utilisant les méthodes d'amortissement suivantes :

	Méthode	Taux
Ordinateurs et le matériel de bureau	amortissement dégressif	20%
Bâtiment	amortissement dégressif	5%
Améliorations locatives	amortissement linéaire	20 ans
Logiciel	amortissement dégressif	55%

La contribution en capital différé est amorti au même taux et selon la même méthode que les immobilisations connexes.

---

# Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du Nouveau-Brunswick Inc.

## Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2024

---

### 2. Politiques comptables importantes (suite)

#### (f) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada exige que la direction effectue des estimations et des hypothèses qui affectent les sommes indiquées dans les états financiers et les notes afférentes aux états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations importantes faites par la direction est la détermination de la valeur nette de réalisation des dons à recevoir.

#### (g) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent des espèces ainsi que des investissements à court terme qui sont liquides ou qui ont une période de maturation de moins de 6 mois.

#### (h) Aide gouvernementale

L'Organisme reconnaît l'aide gouvernementale aux dépenses courantes dans l'état des opérations. Lorsqu'il est précisé que l'aide gouvernementale reçue se rapporte à dépenses futures, la société reporte l'aide et la comptabilise dans l'état des opérations au fur et à mesure que les dépenses connexes sont engagées.

#### (i) Revenus locatifs

L'Organisme comptabilise les revenus locatifs mensuels perçus par ses locataires sur la base sur leur capacité de payer à l'appui de leur initiative de logement à loyer modique. Les revenus locatifs sont inscrits dans les contributions aux initiatives de développement communautaire.

#### (j) Dépenses opérationnelles

L'Organisme alloue les dépenses d'administration aux dépenses de collecte de fonds et dépenses de services communautaires basées sur l'évaluation par la direction des efforts entre les deux domaines fonctionnels. La répartition est revue annuellement.

---

### 3. Calcul et ratios des revenus de coûts

Conformément aux politiques de transparence, de responsabilité et d'information financière de Centraide Canada, l'organisation utilise la méthode suivante pour calculer les ratios des revenus de coûts ('CRR') :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Revenu total	5 386 432 \$	6 400 583 \$
Promesse de dons rétrécit (allocation)	<u>65 493</u>	<u>64 746</u>
Total des revenus pour le calcul du CRR	<u>5 451 925 \$</u>	<u>6 465 329 \$</u>
Répartition des dépenses de collecte de fonds sur l'état des opérations		
Dépenses de collecte de fonds directes	355 612 \$	300 718 \$
Frais généraux de gestion et d'administration	<u>237 074</u>	<u>200 478</u>
Total des dépenses de collecte de fonds	<u>592 686 \$</u>	<u>501 196 \$</u>
Dépenses directes de collecte de fonds en pourcentage du revenu total	6,5%	4,7%
Frais généraux de gestion et d'administration en pourcentage total des revenus	<u>4,3%</u>	<u>3,1%</u>
Total des dépenses de collecte de fonds en pourcentage du revenu total	<u>10,8%</u>	<u>7,8%</u>

---

**United Way of Greater Moncton and Southeastern  
New Brunswick Region Inc.  
Notes afférentes aux états financiers**

Exercice terminé le 31 décembre 2024

**4. Immobilisations**

			<u>2024</u>	<u>2023</u>
	<u>Coût</u>	Amortissement <u>cumulé</u>	<u>Valeur comptable net</u>	Valeur comptable net
<b>Propriétés de location</b>				
Propriétés locatives				
Terrain	372 000 \$	- \$	372 000 \$	372 000 \$
Bâtiment	1 593 000	283 958	1 309 042	1 377 939
Améliorations locatives	303 481	7 787	295 694	297 871
Ordinateurs et matériel de bureau	89 855	83 248	6 607	8 259
Logiciel	24 950	24 944	6	13
	<u>2 383 286 \$</u>	<u>399 937 \$</u>	<u>1 983 349 \$</u>	<u>2 056 082 \$</u>

La dépense de dépréciation pour l'année est de 72 786 \$.

**5. Crédoiteurs et charges à payer**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Crédoiteurs	69 127 \$	56 734 \$
À payer à la communauté	279 035	504 056
Charge à payer et autres crédoiteurs	<u>49 341</u>	<u>41 023</u>
	<u>397 503 \$</u>	<u>601 813 \$</u>

Les charges à payer et autres crédoiteurs comprennent des déductions de 9 145 \$ (2023 – 9 653 \$) au gouvernement.

**6. Contributions de campagne différées**

Ces revenus différés sont formés exclusivement de dons de la campagne d'automne où les donateurs ont désigné quels organismes devaient recevoir les dons. Puisque la campagne annuelle a lieu près de la fin de l'année financière, ces fonds seront payés pendant l'année financière suivante et comptabilisés comme revenus avec une dépense de compensation comptabilisée à ce moment. Les organismes de bienfaisance désignés sont décrits ci-dessous :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Organismes de bienfaisance enregistrés	201 161 \$	166 160 \$
Partenaire santé	98 728	111 702
Autres organismes Centraide	1 983	1 196
	<u>301 872 \$</u>	<u>279 058 \$</u>

**7. Ligne de crédit d'exploitation**

L'Organisation dispose d'une ligne de crédit non utilisée de 30 000 \$ au 31 décembre 2024. La ligne est au taux préférentiel plus 1%. Sécurisé par un accord général de sécurité couvrant tous les actifs de l'Organisation.

# Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du Nouveau-Brunswick Inc.

## Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2024

### 8. Dette à long terme

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Prêt à vue, portant intérêt à 7,74%, remboursable par des paiements mensuels égaux de 1 394 \$, échéant en février 2027, garantie par une première charge sur une propriété d'une valeur comptable nette de 238 609 \$.	143 465 \$	149 230 \$
Prêt à vue, portant intérêt à 7,74%, remboursable par des paiements mensuels égaux de 1 345 \$, échéant en février 2027, garantie par une première charge sur une propriété d'une valeur comptable nette de 253 698 \$.	138 463	144 028
Prêt à vue, portant intérêt à 3,60%, remboursable par des paiements mensuels égaux de 936 \$, échéant en février 2026, garantie par une première charge sur une propriété d'une valeur comptable nette de 443 064 \$.	137 258	143 430
Prêt à vue, portant intérêt à 5,25%, remboursable par des paiements mensuels égaux de 2 441 \$, échéant en juin 2028, garantie par une première charge sur une propriété d'une valeur comptable nette de 587 568 \$.	<u>334 062</u>	<u>345 474</u>
	<u>753 248 \$</u>	<u>782 162 \$</u>

Les remboursements de capital pour les 5 prochaines années sont les suivants :

2025	30 132
2026	31 941
2027	33 868
2028	35 919
2029	38 105

La dépense d'intérêt de 43 521 \$ (37 693 \$ en 2023) est comptabilisé dans la dépense des logements supervisés par des pairs aidants.

### 9. Actifs nets affecté à l'interne

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Allocations aux agences	1 129 546 \$	1 226 140 \$
Réserve opérationnelle	250 000	250 000
Réserve pour bâtiment – équité	302 705	331 619
Réserve pour bâtiment - trésorerie	<u>269 410</u>	<u>194 154</u>
	<u>1 951 661 \$</u>	<u>2 001 913 \$</u>

Les allocations aux agences sont des montants affectés à l'interne pour payer différentes agences dans la communauté en 2024.

La réserve opérationnelle comprend des fonds affectés annuellement par le conseil d'administration pour des opérations futures.

La réserve pour bâtiment représente les fonds affectés par le conseil d'administration annuellement pour les réparations majeures aux immeubles à appartements.

**Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du  
Nouveau-Brunswick Inc.**  
**Notes afférentes aux états financiers**

Exercice terminé le 31 décembre 2024

**9. Actifs nets affecté à l'interne (suite)**

L'Organisation restreint la trésorerie et les équivalents de trésorerie lorsqu'ils appartiennent à un projet spécifique. La trésorerie restreinte est comme suit:

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Allocations aux agences	-	324 146
Réserve opérationnelle	250 000	250 000
Contributions pour projets communautaires	495 879	888 643
Réserve - Logement avec services de soutien par les pairs	<u>269 410</u>	<u>194 154</u>
	<b><u>1 015 289 \$</u></b>	<b><u>1 656 943 \$</u></b>

**10. Revenus de campagne**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
(i) Résultats de la campagne annuelle		
(a) Dons par déductions sur la paye	980 187 \$	975 057 \$
(b) Dons monétaires d'entreprises et particuliers	1 338 264	1 310 142
(c) Dons de la campagne précédente reçus et comptabilisés au cours de l'année en cours	<u>27 160</u>	<u>16 889</u>
	<b><u>2 345 612</u></b>	<b><u>2 302 088</u></b>
(ii) Provisions pour promesses de dons non-recouvrables		
(a) Provision prévue pour promesses de dons non-recouvrables	(90 000)	(90 000)
(b) Différence en promesses de dons irrécouvrables des années précédentes	24 508	25 254
(iii) Revenus de campagne reportés (désignés par le donneur)		
(a) Dons de l'année courante reportés à l'année suivante	(301 872)	(279 058)
(b) Dons de l'année précédente reconnus dans l'année courante	<u>279 058</u>	<u>247 246</u>
	<b><u>2 257 305 \$</u></b>	<b><u>2 205 530 \$</u></b>

Les revenus de la campagne comprennent les dons traités par les autres Centraide pour un total de 761 650 \$ (596 372 \$ en 2023).

**11. Allocations aux agences désignées**

Les donateurs à la campagne Centraide pouvaient préciser sur leurs formulaires de promesse de don, le nom des organismes de bienfaisance enregistrés où ils voulaient attribuer leurs contributions. Les allocations désignées, moins les frais de traitement, s'il y a lieu, sont payées au plus tard le 31 décembre de l'année de la campagne qui s'applique.

Les donateurs à la campagne Centraide des lieux de travail du Gouvernement du Canada peuvent également désigner des allocations au fonds Partenaire santé, une fédération de 15 organismes nationaux de bienfaisance en santé. Les promesses de don par déduction sur la paye reliée à cette initiative sont comptabilisées au 31 décembre 2024 en comptes à recevoir et en contributions reportées à la campagne.

---

**Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du  
Nouveau-Brunswick Inc.**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
Exercice terminé le 31 décembre 2024

---

**12. Instruments financiers**

L'Organisme considère tout contrat créant un actif financier, un passif ou un instrument de capitaux propres comme un instrument financier. Les instruments financiers de l'Organisme consistent de l'espèce et quasi-espèces, investissements à court terme, promesses de dons de campagne à recevoir, autres éléments à recevoir et créditeurs et charges à payer.

Les instruments financiers sont inscrits à la juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale ajustés pour les coûts de transaction. Les coûts de transaction liés à l'acquisition d'instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés dans l'état des résultats sur la mesure initiale. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés ultérieurement au coût à l'exception des investissements à court terme qui sont inscrits à la juste valeur.

L'Organisme dispose d'un cadre de gestion des risques pour surveiller, évaluer et gérer les principaux risques encourus des instruments financiers. Les risques découlant des instruments financiers sont le risque de crédit, risque de liquidité et le risque de marché. Sauf indication contraire, il est de l'avis de la direction que l'Organisme n'est pas exposé à d'autres risques de prix découlant des instruments financiers.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque que l'Organisme subira une perte parce que les promesses ne seront pas récupérées. Les instruments financiers de l'Organisme qui sont exposés au risque de crédit comprennent les promesses de dons de campagne à recevoir et autres éléments à recevoir. L'Organisme établit une indemnité d'engagements irrécouvrables sur la base des résultats des années précédentes.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme ne peut pas disposer les liquidités disponibles pour régler ses passifs financiers à leur échéance. Pour atténuer ce risque, l'Organisme contrôle à l'interne le niveau de liquidité sur une base régulière et gardent une ligne de crédit opérationnelle (note 7).

**Risque du marché**

Il s'agit du risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier, incluant les placements à court-terme, fluctuent suite à l'évolution du prix du marché. Les facteurs de marché comptent deux types de risque: le risque de taux d'intérêt et le risque sur la valeur des titres financiers.

(i) **Risque de taux d'intérêt**

Il s'agit du risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent suite à une évolution des taux d'intérêt sur le marché. Les instruments financiers qui exposent potentiellement l'Organisme au risque de taux d'intérêt sont les placements à court-terme et dette à taux fixe. L'Organisme n'a pas de couverture du risque de taux d'intérêt.

(ii) **Risque sur la valeur des titres financiers**

Il s'agit de l'incertitude liée à l'évaluation de l'actif découlant de l'évolution des marchés. Le régime est exposé à ce risque par l'entremise des placements à court-terme. L'Organisme n'a pas de couverture du risque sur la valeur des titres financiers.

---

---

## Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du Nouveau-Brunswick Inc.

### Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2024

---

#### 13. Engagements

L'Organisme a signé un nouveau bail pour la location d'espace de bureau qui a débuté le 1 décembre 2024. Les conditions du bail exigent le paiement de frais de location annuels fixes d'un montant de 38 172 \$ plus TVH et un montant supplémentaire annuelle de location opérationnelle d'environ 35 268 \$ plus TVH au cours des six prochaines années.

---

#### 14. Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada

À partir de la campagne 2013, l'Office national des finances de la CCMTGC va recouvrer les coûts au nom de Centraide local de Partenairesanté et rembourser Centraide à la fin de la campagne. La formule de recouvrement des coûts sera conforme à la formule actuelle utilisée par le Bureau des finances nationales à recouvrer les coûts engagés dans la région de la capitale nationale. Partenairesanté paiera pour leur quote-part des coûts réels directement imputables à la CCMTGC en fonction du pourcentage de Partenairesanté du chiffre d'affaires total.

Coûts	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Salaires et avantages sociaux	5 765 \$	5 738 \$
Rencontre et voyage	81	71
Dépenses relatives aux événements	35	24
Fournitures de bureau	575	589
Fournitures et matériels de campagne	286	236
Communication et marketing	460	354
Imprimerie et distribution	460	471
Télécommunications et technologie de l'information	920	943
Charges bancaires et carte de crédit	5 750	7 072
Honoraires	2 300	-
Autres coûts directs	115	71
	<u>16 747 \$</u>	<u>15 569 \$</u>

---

**Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du  
Nouveau-Brunswick Inc.**

**Tableau des dépenses de collecte de fonds**

Exercice terminé le 31 décembre 2024

	2024	2023
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>
Amortissement	500 \$	1 945 \$
AGA	600	938
Dépenses de campagne:		
CCMTGC	52 000	62 820
Lancement	4 500	896
Fourniture	6 000	4 237
Touché	2 500	1 619
Dépenses relatives aux événements	25 000	27 531
Ménage et réparations	3 450	3 415
Conventions et déplacements	4 400	3 792
Support Donation Tracker	2 500	3 000
Assurance	2 125	2 747
Intérêt et frais bancaires	4 000	8 370
Songs of the City/La ville en chanson	3 000	11 384
Soupfest	4 500	7 455
Dépenses de rep. prêté	1 000	55
Marcomm/Marketing	2 000	8 600
Médias	2 750	6 150
Réunions générales	3 500	3 033
Réunions Nouveau-Brunswick UW	100	-
Adhésions	2 240	2 454
Fournitures de bureau	2 500	2 588
Location et entretien d'équipement de bureau	1 250	1 913
Meubles et équipement de bureau	1 250	1 993
Rénovations	-	294
Stationnement	4 000	5 068
Frais postaux	2 500	3 206
Perfectionnement professionnel	1 750	1 783
Honoraires professionnels	13 500	17 262
Relations publiques	4 500	3 099
Loyer	33 716	39 026
Salaires et avantages sociaux	338 250	348 331
Plan stratégique	-	-
Technologie	3 000	1 955
Téléphone et fax	5 750	4 890
Traduction	750	-
Déplacements	1 250	837
	<u>540 631 \$</u>	<u>592 686 \$</u>
		<u>501 196 \$</u>

---

**Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du  
Nouveau-Brunswick Inc.**

**Tableau d'allocations**

Exercice terminé le 31 décembre 2024

		<b>2024</b>	2023
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
a) Agences partenaires de Centraide de la région de Moncton (Page 17)	1 280 926 \$	<b>1 279 926 \$</b>	1 279 884 \$
b) Autres agence désignées	129 470	<b>128 088</b>	112 312
c) Désignations envoyées directement et Distribuées par Centraide et entreprises individuelles	1 196	<b>1 196</b>	306
d) Désignations envoyées directement et Distribuées par Partenairesanté	111 703	<b>98 133</b>	99 918
e) Dépenses de service communautaire (Page 16)	<u>479 440</u>	<u><b>480 004</b></u>	<u>400 174</u>
	<u><b>2 002 735 \$</b></u>	<u><b>1 987 347 \$</b></u>	<u>1 892 594 \$</u>

---

**Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du  
Nouveau-Brunswick Inc.**

**Tableau de dépenses de service communautaire**

Exercice terminé le 31 décembre 2024

**2024**

**2023**

	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
Amortissement	500 \$	1 945 \$	1 275 \$
AGA	600	938	653
Nettoyage et réparations	3 450	3 415	3 491
Rénovations	-	294	140
Développement communautaire	8 000	7 502	6 004
Conventions et déplacements	2 700	2 143	1 336
Assurance	2 125	2 747	2 125
Intérêt et frais bancaires	4 000	8 370	4 852
Média	750	868	1 174
Réunions générales	4 000	4 356	4 637
Réunions Nouveau Brunswick UW	100	-	449
Adhésions	2 240	2 454	2 241
Fournitures de bureau	2 500	2 588	4 436
Bail et entretien d'équipement de bureau	1 250	1 913	923
Meubles et équipement de bureau	1 250	1 993	1 072
Stationnement	4 000	5 068	2 810
Frais postaux	500	108	495
Perfectionnement professionnel	1 750	1 330	786
Honoraires professionnels	13 500	17 262	13 477
Relations publiques	2 000	1 697	1 969
Reconnaissance	2 000	1 209	1 500
Loyer	33 706	39 026	32 956
Salaires et avantages sociaux	370 509	353 499	291 381
Plan Stratégique	-	-	2 414
Technologie	10 000	12 693	10 321
Téléphone et télécopieur	5 750	4 890	4 368
Traduction	750	743	-
Déplacement	1 500	953	2 889
	<u>479 430 \$</u>	<u>480 004 \$</u>	<u>400 174 \$</u>

**Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du  
Nouveau-Brunswick Inc.**

**Tableau du financement communautaire**

Exercice terminé le 31 décembre 2024

2024

2023

	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
<b><u>Financement Communautaire</u></b>			
Ability NB	35 000	<b>35 000</b>	35 000
Alternative Residences	20 000	<b>20 000</b>	20 000
Anglophone East School Dist.	110 000	<b>110 000</b>	110 000
Atlantic Wellness Community Centre	30 000	<b>30 000</b>	30 000
Beauséjour Family Crisis Resource Centre	69 461	<b>69 461</b>	69 461
Big Brothers Big Sisters	77 500	<b>77 500</b>	75 000
Big Cove First Nations Wellness Committee	98 128	<b>98 128</b>	78 128
Boys and Girls Club of Moncton	80 000	<b>80 000</b>	80 000
CNIB	30 000	<b>30 000</b>	30 000
Crossroad for Women	50 000	<b>50 000</b>	50 000
Dieppe Boys and Girls Club	40 000	<b>40 000</b>	42 400
District Scolaire Francophone Sud	51 000	<b>51 000</b>	50 000
Elementary Literacy	-	-	10 000
Ensemble Greater Moncton	-	-	65 000
United for Literacy (Frontier College)	10 000	<b>10 000</b>	10 000
Isthmus Moncton	-	-	10 000
Maison des Jeunes	-	-	20 000
Moncton Headstart	-	-	75 000
NB Refugee Clinic	10 000	<b>10 000</b>	10 000
Open Sky Co-operative Ltd.	70 000	<b>70 000</b>	70 000
PEDVAC	63 000	<b>63 000</b>	60 000
Ray of Hope	18 372	<b>18 372</b>	18 372
Riverview Boys and Girls Club	90 000	<b>90 000</b>	65 000
Roots of Empathy	25 070	<b>25 070</b>	-
Salvus Clinic	75 700	<b>75 700</b>	75 700
Shelter Movers	30 000	<b>30 000</b>	-
Youth Impact	75 000	<b>75 000</b>	75 000
YWCA	<u>86 281</u>	<u><b>86 281</b></u>	<u>86 281</u>
	1 244 512	<b>1 244 512</b>	1 320 342
United Way of Canada	37 914	<b>37 914</b>	27 668
Financement communautaire annulé	<u>(1 500)</u>	<u><b>(2 500)</b></u>	<u>(68 126)</u>
	<u>1 280 926 \$</u>	<u><b>1 279 926 \$</b></u>	<u>1 279 884 \$</u>

**Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du  
Nouveau-Brunswick Inc.  
Tableau du financement communautaire (suite)**

Exercice terminé le 31 décembre 2024

2024

2023

**Initiative de développement communautaire**

Événements communautaires	36 924 \$	32 525 \$
211 NB	82 633	75 122
Réseau d'inclusion communautaire	3 513	3 022
Journée d'entraide	36 094	41 303
Coordinateur You Turns	472 607	412 801
Network of Excellence (Corridors)	-	272 929
Coordinateur provincial stratégique	110 787	101 026
Ayoba Moncton	10 424	8 027
Tamarack/CBYF	192 141	341 774
GMHSC/CAB Comm Coordinator	55,618	-
YT-Building Safer Community	<u>49,045</u>	<u>-</u>
	<b><u>1 049 786 \$</u></b>	<b><u>1 288 529 \$</u></b>

**Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du  
Nouveau-Brunswick Inc.**  
**Tableau du programme Logement avec services de soutien par  
les pairs**

Exercice terminé le 31 décembre 2024

2024

2023

**Dépenses**

Amortissement	68 897 \$	72 523 \$
Assurance	19 300	18 334
Intérêt sur la dette à long terme	43 521	37 693
Taxes de propriété	23 647	24 262
Dépenses de gestion de propriété	331 118	250 466
Réparation et entretien	98 898	200 191
Salaires et avantages sociaux	89 897	85 817
Sécurité	52 832	10 764
Divers	26 691	24 561
Téléphone	20 448	16 244
Services publics	98 117	99 256
	<u>873 366</u>	<u>840 111</u>

**Revenus**

Financement du gouvernement	763 946 \$	740 760 \$
Revenu de location subventionné	74 077	54 455
Revenu de location	35 343	44 896
	<u>873 366</u>	<u>840 111</u>

Frais d'administration	26 200	15 720
Amortissement de l'apport en capital	49 056	50 957
<b>Surplus des revenus sur les dépenses</b>	<u>75 256 \$</u>	<u>66 677 \$</u>